

SUPPLEMENT

La Francophonie

Historique, réalisations et perspectives

Le Sommet francophone et l'accord fédéral-provincial de 1985

RÈVE souventes fois exprimé sur la scène internationale, notamment par les présidents Senghor du Sénégal et Bourguiba de la Tunisie, l'unification de la francophonie mondiale a commencé à prendre forme à Niamey, au Niger, en 1970.

C'est là en effet que se sont réunis chefs d'Etat et de gouvernement et ministres des Affaires étrangères pour créer l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Son objectif était d'assurer entre les pays concernés la coopération dans les secteurs de la culture, des communications et de la technologie.

Il y a parmi la quarantaine de pays qui constitue cette francophonie une grande diversité politique et culturelle, et une disparité notable de ressources et de richesse. Il a rapidement fallu comprendre que l'usage commun qu'ils font, à des degrés divers, d'une même langue devait devenir le pivot sur lequel des projets de coopération et de développement pouvaient prendre forme. De plus, cette coopération ne pouvait être réalisée que d'une façon multilatérale.

Mais, intérieurement, ici même au pays, la participation du Canada aux réunions et aux délibérations d'une telle agence soulevait certaines difficultés à cause de rapports turbulents et des différends entre Québec et Ottawa.

La formule des «gouvernements participants», inventée pour l'occasion, permit au Québec d'intégrer l'ACCT

dès sa fondation en 1970, et de participer très activement à ses programmes aux côtés du Canada fédéral. En 1977, c'était au tour du Nouveau-Brunswick, devenu officiellement bilingue, d'y bénéficier du même statut. Cette participation formelle du Québec à l'ACCT et les contributions remarquées qu'il apporte à l'essor de la francophonie, laissaient cependant irrésolu son désir d'être présent à un éventuel sommet.

C'est en novembre 1984, à l'instigation personnelle du Premier ministre M. Brian Mulroney, que le déblocage tant attendu allait prendre forme. Devant le Premier ministre de la France, M. Laurent Fabius, alors en visite officielle au Canada, M. Mulroney devait reconnaître la légitimité des relations directes entre Québec et Paris, à condition que ces relations se fassent dans le respect du cadre constitutionnel canadien. Cette ouverture historique était faite dans la perspective du projet de réconciliation nationale annoncé par le Premier ministre canadien lui-même.

Un an plus tard, le déblocage se concrétisait. Ottawa concluait avec les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick une entente déterminant les modalités de leur participation aux Sommets de la Francophonie. Peu après, le Président français François Mitterrand convoquait, à Paris, le premier sommet de ces Sommets (17-19 février 1986).

En vertu de cet accord, les discussions sont divisées en deux grands volets. Aux discussions d'ordre politique et économique d'abord, les dirigeants provinciaux assistent en tant qu'observateurs et interviennent, avec

